

*Les crédits*

programmes publics d'aide sociale dans une période de forte récession comme celle que nous traversons.

Nous devons également nous demander ce qui se passera si le taux de décrochage se maintenait à 30 p. 100. Qui occupera les nouveaux emplois qui exigent une solide formation, si nous ne disposons pas d'un nombre suffisant de travailleurs compétents pour occuper ces emplois? Comment le Canada soutiendra-t-il la concurrence dans l'économie globale en rapide expansion?

Le projet L'école avant tout non seulement favorise l'accès à des emplois bien rémunérés tout au long de la vie, mais il aide les jeunes à accéder à une meilleure qualité de vie. Elle nous fait nous poser la question: Qui devrait aider à cerner ces problèmes et à trouver des solutions?

La réponse se trouve dans les trois composantes du projet, à savoir, des programmes et des services liés au marché du travail, destinés aux décrocheurs éventuels; la mobilisation des intervenants en vue de trouver des solutions; des activités de sensibilisation du public pour informer les Canadiens sur les conséquences du taux de décrochage actuel.

Bien entendu, l'éducation relève des provinces et nous respectons totalement leur prérogative en ce domaine. Cependant, mon honorable collègue admettra sûrement avec moi que les conséquences à long terme du décrochage pourraient se répercuter sur la santé de toute l'économie canadienne et qu'il faut donc, pour le réduire, conjurer nos efforts dans une perspective nationale.

C'est pourquoi nous faisons appel à tous ceux que le problème touche: les parents, les dirigeants syndicaux, les groupes sociaux, les jeunes, les chefs d'entreprise et les enseignants. Nous avons besoin de l'avis de tous ces intervenants, parce qu'ils sont les mieux placés pour connaître les problèmes qui affligent leurs collectivités.

Au cours du dernier exercice, nous avons ajouté au projet L'école avant tout une nouvelle composante qui s'appelle l'option Point de départ. Il s'agit d'un programme de 16 millions de dollars qui prévoit le soutien financier de projets destinés aux jeunes âgés de 12 à 18 ans.

L'option Point de départ est financée par le programme Intégration professionnelle de la planification de l'emploi et se caractérise par une souplesse considérable. Elle permet à des organisations admissibles tels les conseils et commissions scolaires, les bandes autochtones et les organismes qui viennent en aide aux jeunes de recevoir des fonds pour inciter de diverses façons les jeunes à poursuivre leurs études.

Et, dans le même ordre d'idées, j'ai le plaisir de pouvoir souligner à mon honorable collègue qu'au cours du dernier exercice, le Québec s'est rallié au projet L'école avant tout. Une somme de 1,5 million de dollars, dont 153 000 \$ pour la mobilisation des intervenants, a été engagée au Québec en vertu de l'option Point de départ.

À titre d'exemple, dans le cadre d'un seul projet Point de départ mené l'été dernier à Montréal, dix jeunes décrocheurs ont été parrainés par le YMCA du Parc. Tous sont retournés à l'école cette année.

De plus, l'an dernier au Québec, le programme Intégration professionnelle de la planification de l'emploi a reçu un financement de près de 3,3 millions de dollars dont ont bénéficié 176 participants.

Je voudrais vous assurer encore une fois et assurer au député de Welland—St. Catharines—Thorold que ce gouvernement fait tout ce qu'il peut, à Montréal comme dans le reste du Québec et du Canada, pour aider les jeunes Canadiens à devenir des citoyens productifs.

Lorsque nous avons adopté notre Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre il y a deux ans, nous nous sommes attachés à consolider les programmes qui favorisent l'intégration sociale des jeunes. Grâce à cette stratégie, notre programme Alternance travail-études est devenu encore plus accessible dans les écoles secondaires et les universités partout au Canada. Ce programme, qui jouit d'une grande popularité, donne aux étudiants la possibilité de combiner les études et les expériences de travail. Nous nous sommes engagés à augmenter le financement consenti à ce très important programme.

La Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre a donné lieu à un accroissement des activités de formation des débutants et permis d'orienter les jeunes chômeurs vers les programmes et les services dont ils ont besoin pour trouver un travail. En développant davantage l'alternance travail-études, en améliorant les programmes d'apprentissage et en mettant l'accent sur une approche globale et concrète de la formation des débutants, nous donnons aux jeunes Canadiens le genre de formation qui leur permettra de se tailler une place sur un marché du travail où règne une âpre concurrence. C'est par le truchement de tous ces programmes et initiatives que le gouvernement s'efforce d'améliorer les possibilités de formation et d'emploi des jeunes Canadiens.

L'année dernière, le Conseil des sciences du Canada a publié un rapport dans lequel il était dit que pour soutenir la concurrence internationale, il fallait collaborer à l'échelle nationale. C'est ce que fait ce gouvernement. Il crée des liens de partenariat avec l'entreprise, les syndicats, les provinces et les organismes sociaux. Un récent exemple de cela est donné par les 7,4 millions de dollars